

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 3 mars 2015 à 19h30 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire-suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom et R. Denis Dubé.

Également présents : M. Benedikt Kuhn, directeur général par intérim.

Absences motivées : Dr. Jean Amyotte, Thomas Howard et Mme Inès Pontiroli, conseillers.

La séance débute à 19:45 heures.

15-03-2297

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Poste de chef de service – Communications et adjoint(e) à la direction générale
4. Période de question du public
5. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé
Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

15-03-2298

**POSTE DE CHEF DE SERVICE – COMMUNICATIONS ET ADJOINT(E) À LA
DIRECTION GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT la création du poste de chef du service des communications et adjoint à la direction ;

CONSIDÉRANT QUE le processus de sélection a été complété ;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le directeur général par intérim au comité de sélection ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection endosse cette recommandation ;

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte ces recommandations et entérine l'embauche de Monsieur Dominic Labrie, à titre de chef du service des communications et adjoint à la direction et ce, à compter du 16 mars 2015.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU ET ADOPTÉ, telles que négociées et convenues, les modalités d'embauche du chef du service des communications et adjoint à la direction, le tout en conformité à la politique de rémunération globale à l'égard des employés cadres et les clauses particulières suivantes :

- Rémunération à l'échelon 4 pour le poste de chef du service des communications et adjoint à la direction de l'échelle salariale en annexe 1 à la politique de rémunération globale à l'égard des employés cadres;
- 15 jours de vacances dès 2015;

Le vote est demandé :

Pour : R. Denis Dubé
Nancy Draper-Maxsom
Brian Middlemiss
Roger Larose

Adoptée à l'unanimité.

15-03-2299

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h05 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL par intérim

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».